



MAIRIE D'ARGILLIERS

DEPARTEMENT DU GARD  
ARRONDISSEMENT DE NIMES  
CANTON DE REDESSAN

PROCES VERBAL DE  
SEANCE  
COMPTE RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL DU  
9 décembre 2020

Convoqués : Mmes Martine Fernandes, Christine Cruzier, Danièle Leudière, Sidonie Reynier, Solveig de Corneillan et Ms Laurent Boucarut, Rémy Clénet, Laurent Dubois, Jean-PhilippeValentin, Didier Verstraete, Christian Bonnet

Présents :7

Absent/Excusés :4

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

Désignation d'un secrétaire de séance : Christian BONNET

Monsieur le maire propose l'ajout de 2 délibérations :

### ORDRE DU JOUR

Approbation de Compte Rendu du Conseil Municipal du 18 novembre 2020 : le compte rendu est adopté à l'unanimité.

#### Délibérations :

*Monsieur le Maire, expose aux membres du Conseil Municipal, qu'il est nécessaire de réajuster un certain nombre d'articles des sections de fonctionnement et d'investissement*

#### **1/ Décision modificative N°1 sur le Budget Principal**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal :

- **ADOPTE** la décision modificative N°1 du budget principal 2020
- **DIT** que les dispositions financières seront inscrites au budget

## **2/ Décision modificative N°1 sur le Budget Assainissement**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ADOPTÉ** la décision modificative N°1 du budget assainissement 2020
- **DIT** que les dispositions financières seront inscrites au budget

## **3/ Décision modificative N°1 sur le Budget Locaux Commerciaux**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal :

- **ADOPTÉ** la décision modificative N°1 du budget locaux commerciaux 2020
- **DIT** que les dispositions financières seront inscrites au budget

## **4/ Engagement, Liquidation, Mandatement des dépenses d'Investissement avant le vote du budget primitif 2021**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

. **AUTORISE** le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans les limites du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2020 avant le vote du budget primitif 2021,

. **DIT** que les crédits seront inscrits au Budget primitif 2021.

## **5/ Local commercial – Exonération exceptionnelle du loyer**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

**DECIDE** à l'unanimité d'annuler la perception des loyers pour la période du 1<sup>er</sup> Novembre 2020 au 31 Janvier 2021.

## **6/ Logement communal – Exonération exceptionnelle du loyer**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

**DECIDE** à l'unanimité d'annuler la perception des loyers pour la période du 1<sup>er</sup> Novembre 2020 au 31 Janvier 2021

## **7/ Délégué(e)s désigné(e)s par la commune au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Pont du Gard.**

Après avoir voté à main levée, le conseil municipal à l'unanimité,

**DESIGNE :**

Délégués titulaires :

- **M. Christian BONNET**
- **M. Jean-Philippe VALENTIN**

Délégué(e)s suppléant(e)s :

- **Mme Solveig DE CORNEILLAN**
- **M. Didier VERSTRAETE**

**TRANSMET** cette délibération au président du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau

Potable du Pont du Gard.

**8/ : Délégué(e)s désigné(e)s par la commune au Syndicat Mixte d'Electricité du Gard.**

Après avoir voté à main levée, le conseil municipal à l'unanimité,

**DESIGNE :**

Délégués titulaires :

- **Mme Martine FERNANDES**
- **M. Laurent BOUCARUT**

Délégué(e)s suppléant(e)s :

- **Mme Sidonie REYNIER**
- **M. Didier VERSTRAETE**

**TRANSMET** cette délibération au président du SMEG

**9/ Création des commissions municipales - Modification des élus membres**

- Adoptée à l'unanimité

**10/ Mise à jour des statuts de l'EPCI conformément à la loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique**

- Adoptée à l'unanimité

## Affaires Communales :

### **11/ Personnel : Point de situation**

### **12/ Environnement, Cadre de vie, Urbanisme :**

Dossier BORALEX : clarification par monsieur le maire sur les notions de « domaine public » VS « domaine privé » et sur la non-obligation de mise en concurrence.

Rappel que la promesse de bail à bien été validée/signée conformément à la décision prise en Conseil Municipal.

Travaux enfouissement : Toujours en attente de l'intervention de ORANGE pour poursuivre et achever le chantier.

1 poteau incendie à faire réparer route de Vers

### **13/ Culture , Vie Sociale, Solidarité :**

**Les Fabriques** : dossier déposé auprès de la « mission Stéphane Bern » qui pourrait aboutir si un projet se concrétise sur le Château ( soutien du ministère de la culture).

Visite prévue de la DRAC et de l'UDAP le 13 janvier 2021 pour point de situation et évocation des projets potentiels.

**Bibliothèque** : ouverture le samedi de 10h à 12h depuis le 5/12.

**BIG ZAZOU** : reporté au 20 avril si la situation sanitaire le permet

**Projet de Résidence d'Artistes** du 20 au 27 février 2021 avec spectacle le vendredi 27/02 soir, si la situation sanitaire le permet.

**ARGI EXPO** : prévu les 27 et 28 avril 2021 si la situation sanitaire le permet

### **14/ Communication :**

La commission s'est réunie le 28/11. La publication du « Journal de la Commune » est prévue pour janvier prochain.

## **Intercommunalité :**

### **15/Communauté de Communes :**

Le projet de « maison d'accueil » en liaison avec les Resto Du Cœur prévue à Remoulins a été reporté à date ultérieure par la commune de Remoulins. La recherche d'un nouveau local est en cours.

### **CLACOS :**

Rencontre prévue avec Terre de Cuisine lundi 14 décembre.

### **16/ Syndicat intercommunaux**

SICTOMU

SIAEP

CCPU

### **17/ Questions diverses**

Evocation des problèmes rencontrés par une administrée pour obtenir les aides à domicile requis par son état de santé.

Création d'un **centre « violences Intrafamiliales »** dans le Gard.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h45